

Département
Des Deux-Sèvres

Arrondissement
De Bressuire

Siège :
2 Rue Marcel Morin
79100 THOUARS CEDEX
Tél. 05.49.66.01.06

République Française

S E V T

SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 31 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un du mois de mars le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 17 Mars 2023	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 24 Absents excusés : 9 Absents : 5 Votants : 28 dont 4 pouvoirs
---------------------------------------	--

PRESENTS : M. BARREAU Dominique ; Mme BAUDELLOT Chantal ; M. BICHON Laurent ; M. BICHOT Sébastien (suppléant) ; Mme BRAUD Françoise (suppléante) ; M. CESBRON Patrice ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DABIN Michel ; M. DANGER Jean-Louis ; M. DORET Michel ; M. DUPAS Bruno ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. JEUDI Daniel ; M. JOZEAU Jacky ; M. LIGNE Alain ; M. NOIRAUD Bernard ; Mme NOLOT Monique (suppléante) ; M. PILLOT Jean ; M. POTET Christophe (suppléant) ; M. POUIT Stéphane (suppléant) ; M. POUPIN Pascal ; M. RENAUD Denis ; Mme RICHARD Françoise ; M. THOMAS Patrice ;

ABSENTS EXCUSES :

Mme GELÉE Maryline est remplacée par M. POUIT Stéphane ;
M. METREAU Jacques est remplacé par Mme BRAUD Françoise ;
M. NERBUSSON Joël est remplacé par M. POTET Christophe ;
M. WOJTCZAK Richard est remplacé par M. BICHOT Sébastien ;
M. AUBRUN Thomas a donné pouvoir à M. BARREAU Dominique ;
M. SOULARD Claude a donné pouvoir à M. DORET Michel ;
M. CHEVALLIER Jérémy a donné pouvoir à M. THOMAS Patrice ;
M. WANLIN Jean-Michel a donné pouvoir à M. GAUFFRETEAU Bernard ;
M. POYAUX Jean-Michel.

ABSENTS : M. AIGUILLON Mickaël ; M. CHARBONNEAU Claude ; M. CHAUVIN Hervé ; M. FUZEAU Bruno ; M. MOTARD Jérôme.

Secrétaire de séance : M. THOMAS Patrice

RESSOURCES HUMAINES
RECRUTEMENT D'UN(E) ANIMATEUR(TRICE) PROGRAMME RE-SOURCES
SUR L'AAC DU THOUARSAIS

Monsieur le Président rappelle que le SEVT s'est engagé dans le programme régional Re-Sources depuis 2002.

L'animateur en poste sur l'aire d'alimentation des captages de Ligaine, Pas De Jeu, Lutineaux ayant souhaité mettre fin à ses fonctions, l'animatrice en poste sur l'AAC des Sources de Seneuil a pris la responsabilité du service au 1^{er} janvier 2023. Il a donc été nécessaire de lancer un recrutement pour un ou une remplaçante dont les missions seront les suivantes :

- Animation et coordination du programme régional RE-SOURCES sur l'Aire d'alimentation des captages de Ligaine, Pas De Jeu, Lutineaux
- Révision des périmètres de protection
- Pilotage de groupes de travail thématiques incluant les acteurs de terrain (agriculteurs, industriels, élus locaux... etc.)
- Être force de proposition auprès des acteurs locaux
- Participer à des réunions du réseau des animateurs Re-Sources du département et de la région
- Rendre compte de l'exécution de la mission confiée auprès du bureau et du comité syndical du SEVT.

Le poste créé par la délibération du 16/12/2016 étant de catégorie A et afin d'être en adéquation avec les fonctions, le président demande au Comité de l'autoriser à recruter dans les conditions suivantes :

- Type de contrat : Contrat à durée déterminée suivant l'article 3-3 alinéa 1 de la loi du 26 janvier 1984 pour une durée de 3 ans commençant à courir le 3 avril 2023
- Temps de travail : temps plein : 35 heures
- Intitulé du poste : Animateur(trice) du programme régional Re-Sources
- Catégorie hiérarchique : B
- Niveau de rémunération : catégorie B

Vu l'exposé du Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ DECIDE d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée,
- ✓ AUTORISE le Président à créer le nouveau poste Animateur(trice) du programme régional Re-Sources en catégorie B, à signer le contrat et précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU.

